

## **Avis d'appel d'offres**

### **Société Béninoise d'Énergie Électrique**

**Objet : Sélection d'un prestataire pour l'Inscription des codes sur les ouvrages HTA (postes de distribution et interrupteurs aériens)**  
**Référence de l'AAO : S\_DT\_88033**

**Avis n° 331/24/SBEE/DG/DT-PRMP / SP-PRMP / SPM /du 27/11/2024**

**Identification de la procédure : Appel d'Offres National Ouvert**

1. Cet avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics de la Société Béninoise d'Énergie Électrique (SBEE) publié sur le portail web des marchés publics le 23 février 2024.

2. La Société Béninoise d'Énergie Électrique (SBEE) a prévu, dans le cadre de l'exécution de son budget des fonds, afin de financer l'Inscription des codes de ses ouvrages et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché relatif à la Sélection d'un prestataire pour l'Inscription des codes sur les ouvrages HTA (postes de distribution et interrupteurs aériens).

3. La Société Béninoise d'Énergie Électrique sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les services d'inscription des codes sur les ouvrages HTA (postes de distribution et interrupteurs aériens).

Cette prestation est à effectuer dans les 13 centres techniques (Cotonou-Ouest, Cotonou-Est, Porto-Novo, Pobè, Calavi, Ouidah, Lokossa, Azovè, Bohicon, Dassa, Parakou, Kandi et Natitingou).

Le présent Appel d'Offres est Ouvert en lot unique.

4. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats, remplissant les conditions définies dans le présent

dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des clauses 61 et 121 de ladite loi.

5. Le délai d'exécution est de six (06) mois,

**NB : Tout soumissionnaire qui proposera un délai d'exécution supérieur à celui recommandé par le dossier d'appel à concurrence verra purement et simplement son offre écartée du processus d'attribution du marché.**

6. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de **Monsieur Jean-Luc YOFFOU, Personne Responsable des Marchés Publics de la SBEE**  
**Email : info\_prmp@sbee.bj** et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres au secrétariat permanent des marchés publics à l'adresse mentionnée ci-après : **<https://marches-publics.sbee.bj/>** ou : **Bureau 201 de la Direction Générale de la SBEE, en face de la préfecture du Littoral, immeuble contigu à celui de ORABANK, du lundi au vendredi de 08 heures à 12 heures30 minutes et de 14 heures 30minutes à 17 heures 30 minutes (Heure locale : GMT+1).**

7. Les exigences en matière de qualification sont :

a) **Pour les anciennes entreprises**

- **Exigences techniques et expériences :**

**Être une entreprise spécialisée dans la sérigraphie ou calligraphie ou activités similaires aux travaux d'inscriptions des codes sur des ouvrages justifiés par l'inscription au registre de commerce et du crédit mobilier ou les statuts ;**

- Avoir réalisé deux (02) marchés de Sérigraphie ou calligraphie ou d'inscriptions des codes sur des ouvrages dont le cumul des montants fait au **moins trente-cinq millions (35.000.000) francs CFA HT** au cours des cinq (05) dernières années (2019, 2020, 2021, 2022, 2023) et de l'année en cours (2024) justifié par des attestations de bonne fin d'exécution assorties des contrats (page de garde, page de signature et pages portant le montant en copies simples) ou des procès-verbaux de réception définitive, signés par les maîtres d'ouvrage ou leurs représentants (administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin), ou toutes autres personnes morales de droit privé ;
- Disposer du matériel minimum requis pour l'exécution des travaux tel que demandé dans les Données Particulières de l'Appel d'Offres (DPAO) et en apporter la preuve de propriété ou de location (contrat de location plus

preuve de possession du propriétaire) (voir sous critère C : critères d'évaluation et de qualification au point 6 Matériel) ;

- Disposer d'un personnel devant exécuter les travaux ayant une expérience dans la réalisation des travaux similaires tel que demandé dans les Données Particulières de l'Appel d'Offres (DPAO) et en apporter la preuve (voir sous critère C : critères d'évaluation et de qualification au point 5 Personnel)

**NB :**

- 1. Les pièces justificatives du personnel sont constituées des CV signés par les intéressés, copies des diplômes ou attestation légalisées, copies légalisées des attestations ou certificats de participation aux missions, copies légalisées des pièces d'identité des intéressés et des attestations de disponibilités)**
- 2. Les pièces justificatives du matériel sont constituées des factures d'acquisition ou de location appuyées de la preuve de propriété du loueur).**

- **Exigences financières :**

- Disposer d'avoir liquide sous la forme de fonds propres ou de ligne de crédit à hauteur de 60% du montant de l'offre, justifié par une attestation financière délivrée par une banque ou un organisme financier agréé en République du Bénin.
- Avoir réaliser un chiffre d'affaires moyen annuel au cours des trois dernières années (2021, 2022, 2023) au moins égal à soixante-quinze millions (75 000 000) Justifié par des états financiers présentés par un comptable employé de l'entreprise et attestés par un membre de l'Ordre des Experts-Comptables Agréés et portant la mention DGI. La page de certification du membre de l'OECCA du Bénin et celle portant la mention DGI doivent être en originale ou en copies légalisées.

**b) Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence**

- **Exigences techniques et expériences :**

- Être une entreprise spécialisée dans le domaine de la Sérigraphie ou calligraphie ou activités similaires aux travaux d'inscriptions des codes sur des ouvrages justifiés par l'inscription au registre du commerce et du crédit mobilier ou les statuts ;

- Disposer d'un personnel d'encadrement distinct dans le domaine de la Sérigraphie ou calligraphie ou activités similaires aux travaux d'inscriptions des codes sur des ouvrages, joindre CV + diplômes de l'intéressé (Un (01) technicien en Génie Civil de niveau BAC + 3 ayant conduit des travaux d'inscription des codes à la sérigraphie sur les ouvrages électriques, de télécommunication ou industriels d'envergure nationale, au cours des cinq dernières années (2019, 2020, 2021, 2022 et 2023) et de l'année en cours justifié par les curricula vitae datés, signé du détenteur + copie des diplômes et attestations de travail ou certificats de travail *ainsi que des attestations de disponibilité dans le cadre de la mission.*
- Disposer du matériel minimum requis pour l'exécution des travaux tel que demandé dans les Données Particulières de l'Appel d'Offres (DPAO) et en apporter la preuve de propriété ou de location (contrat de location plus preuve de possession du propriétaire) (voir sous critère C : critères d'évaluation et de qualification au point 6 Matériel) ;
- Disposer d'un personnel devant exécuter les travaux ayant une expérience dans la réalisation des travaux similaires tel que demandé dans les Données Particulières de l'Appel d'Offres (DPAO) et en apporter la preuve (voir sous critère C : critères d'évaluation et de qualification au point 5 Personnel)

**NB :**

- 1. Les pièces justificatives du personnel sont constituées des CV signés par les intéressés, copies des diplômes ou attestation légalisées, copies légalisées des attestations ou certificats de participation aux missions, copies légalisées des pièces d'identité des intéressés et des attestations de disponibilités)**
- 2. Les pièces justificatives du matériel sont constituées des factures d'acquisition ou de location appuyées de la preuve de propriété du loueur).**

**- Exigences financières :**

- **Fournir les bilans d'ouverture et les états financiers de leurs années d'existence**
- **Disposer d'avoir liquides sous la forme de fonds propres ou de ligne de crédit à hauteur de 60% du montant de l'offre , justifié par une attestation financière délivrée par une banque ou un organisme financier agréé en République du Bénin.**

**NON A LANCER**

- **Disposer d'une assurance risques professionnels valide d'un montant minimum soixante-dix millions (70.000.000)**

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier complet d'appel d'offres à compter du 28/11/24. Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics Bureau 201 de la Direction Générale de la SBEE, en face de la préfecture du Littoral, immeuble contigu à celui de ORABANK, du lundi au vendredi de 08 heures à 12 heures et de 13 heures à 17 heures (Heure locale : GMT+1) à partir de 28/11/24 2024. Le dossier d'appel d'offres sera adressé aux candidats à leurs frais par poste aérienne pour l'étranger ou poste normale. Ce dossier peut être téléchargé sur le site web [info\\_prmp@sbee.bj](mailto:info_prmp@sbee.bj) ou obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier, Ladite demande doit préciser les informations ci-après : nom de la société, nom & prénom du représentant, numéro de téléphone et le mail de la structure.

Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'ARMP.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : Bureau 201 de la Direction Générale de la SBEE au plus tard le 27/12/24 2024 à 10 heures 00 minute (heure locale : GMT+1). **Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire.** Les offres qui ne parviendront pas aux heure et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes et aux frais des soumissionnaires concernés. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis ou de leurs représentants dûment mandatés à l'adresse ci-après salle 116 située au 1er étage du bâtiment de la Direction Générale de la SBEE, le 27/12/24 2024 à 10 heures 30 minutes (heure locale : GMT+1).

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de **sept cent mille (700 000) francs CFA.**

En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration suivant le modèle prévu dans les formulaires du dossier d'appel d'offres.

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours calendaire à compter de la date limite de soumission.

La Personne Responsable des Marchés  
Publics



Jean-Luc YOFFOU

CON A LANCER